



Economie de la filière vitivinicole française

Dominant traditionnellement les échanges mondiaux de vins, la France se place en tant que second producteur mondial et en leader sur les exportations de vins en valeur. Avec une largeur d'offre importante et une forte notoriété de ses vins, la France a su ancrer ses positions sur les principaux marchés importateurs, et surtout sur son propre marché qui reste son principal débouché.

Toutefois, la filière vitivinicole française doit faire face à différentes menaces. L'érosion de ses parts de marché à l'export en dépit d'une montée en gamme de ses exportations montre que la concurrence des autres pays s'est renforcée.

Le présent document a vocation à présenter globalement la filière vins française, somme de régions vitivinicoles.

10% de la surface mondiale de vigne de cuve est française

L'agriculture couvre plus de la moitié de la surface du territoire métropolitain. La filière viticole française est, elle, présente dans 66 départements et 10 régions métropolitaines.

Entre 2000 et 2011, le vignoble de raisin de cuve a perdu 13 % de sa superficie. La crise survenue dans le secteur viticole dans les années 2000 a entrainé d'importants arrachages dans le vignoble français. Depuis 2011, le recul des surfaces est moindre et le vignoble représente une superficie d'environ 760 000 hectares en 2018 soit 10 % du vignoble mondial.

Les maladies du dépérissement de la vigne sont une préoccupation sanitaire et économique importante pour la filière viticole française. Le vignoble français est atteint par une progression des maladies du bois (+0,5 % à +1 % des surfaces chaque année), notamment de l'Esca, liée à l'interdiction d'usage, en 2001, du seul traitement efficace.



Les maladies du dépérissement

La perte générée par les maladies du dépérissement est estimée à environ un milliard d'euros par an. Face à cela, la filière a lancé en 2015, le Plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble. Ce dernier traduit la volonté de la filière d'agir à tous les niveaux, de manière concertée, avec des moyens à la hauteur des enjeux.

En savoir plus : https://www.plan-deperissement-vigne.fr

Cette progression est cependant très différenciée selon les aires d'appellation, les cépages, les conditions climatiques.

Le rendement national français est dans la moyenne européenne

Le vignoble français présente un rendement moyen entre 55 et 60 hl par ha. Ce dernier varie cependant beaucoup suivant les régions.

Les rendements les plus hauts s'observent en Charente, autour de 100 hl par ha en raison de l'orientation de la production vers des vins destinés au Cognac (vignobles en cépage Ugni blanc à haut rendement). Certaines années, la Champagne, le Sud-Ouest, l'Alsace et le Languedoc-Roussillon peuvent produire au-delà de 60 hl par ha. Dans ces régions, les rendements sont plutôt élevés en raison du poids de la production de vins blancs et/ou effervescents (Alsace, Champagne) ou de vins de France sans indication géographique (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées). En revanche, avec une production plus tournée vers les vins d'appellation d'origine protégée, les vignobles d'Aquitaine,

En revanche, avec une production plus tournée vers les vins d'appellation d'origine protégée, les vignobles d'Aquitaine, de Bourgogne, de Provence, de la Vallée du Rhône et des Pays de la Loire présentent des rendements plus limités avec une valorisation plus forte.

En moyenne 44 millions d'hectolitres sont produits annuellement entre 2014 et 2018

La France est le 2nd pays producteur de vins dans le monde, derrière l'Italie. Sa production est principalement axée sur les vins tranquilles qui représentent 74 % des volumes. Les vins effervescents représentent, quant à eux, 8 % de la production. Les vins destinés au Cognac ont un poids important dans la production française avec 18 %.



Par catégorie, les vins d'appellation d'origine protégée (AOP) couvrent près de la moitié des volumes produits (47 %), devant les vins d'indication géographique protégée

(IGP) (28 %), les vins destinés au Cognac (17 %) et les vins de France sans indication géographique (8 %). En tendance, l'ensemble des catégories est touché par un recul progressif des volumes produits, mais les vins de France sans indication géographique sont ceux qui enregistrent le plus fort recul.



La production de vins tranquilles par couleur

Par couleur, les vins rouges restent très majoritaires dans la production de vins tranquilles avec 55 % des volumes, devant les blancs (26 %) et les rosés (19 %). Ces derniers étant les seuls à afficher une hausse de production dans la dernière décennie.



Réglementation et incitations

La France est l'un des membres fondateurs de l'OIV¹. Elle y occupe un rôle central et héberge le siège mondial de l'organisation.

Comme ses concurrents italiens et espagnols, la très grande majorité du cadre réglementaire de la filière est déterminée au niveau européen ou dans le cadre de celui-ci. Comptetenu du poids de la production sous signe de qualité en France, les dispositions des cahiers des charges constituent également une partie importante de cet environnement.

Un accompagnement diversifié

Somme de régions, la filière vitivinicole bénéficie de nombreuses structures d'accompagnement au plan local, régional, national, permettant un accompagnement aux différents niveaux. Les différentes composantes de la filière sont également représentées et actives au niveau européen. La filière se structure en interprofessions représentatives, à même de favoriser le dialogue amont-aval.



L'interprofession

L'interprofession est un organisme privé, reconnu par l'autorité publique sur le fondement du droit communautaire, qui réunit l'amont et l'aval d'une filière en vue de la gestion et de la valorisation d'une production. La filière vitivinicole compte 23 interprofessions régionales et nationale.

En savoir plus : www.intervin.fr

L'Union Européenne attribue des fonds afin que la filière puisse bénéficier de la restructuration du vignoble, développer la recherche et développement, ainsi que la promotion.

Une filière dynamique mais atomisée

Une exploitation agricole sur cinq a une activité vitivinicole. Elles sont 85 000 sur le territoire français. 57 % des volumes produits sont vinifiés par des caves particulières. Les 43 % restant sont vinifiés par les 1 500 négociants vinificateurs et coopératives.

Au total, le chiffre d'affaires de la filière vitivinicole est estimé à environ 30 milliards d'euros en 2014.

Dans le détail, au stade de la production, le chiffre d'affaires de la viticulture française est estimé, tous vins confondus, à près de 12 milliards d'euros en 2014 (Comptes de l'agriculture INSEE).

Si la surface de la vigne de cuve ne représente que 3 % de la surface totale agricole française, le vin représente 15 % de la production agricole en valeur²







¹Organisation Internationale de la Vigne et du vin

Au stade de l'aval, les entreprises de la filière vin ayant un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions d'euros représentent un chiffre d'affaires global de près de 16 milliards d'euros³. Pour les entreprises du secteur des eaux de vie de vin (Cognac, Armagnac et Brandies), il est estimé à 2,7 milliards d'euros.

L'industrie vitivinicole française reste atomisée : 69 % des entreprises pèsent moins de 10 millions d'euros et réalisent au total 17 % du chiffre d'affaires de la filière.

Un coût du foncier variable selon les vignobles

La croissance des prix concerne essentiellement le foncier destiné aux appellations d'origine dont le prix est très variable selon les bassins, certaines appellations étant considérées comme des placements spéculatifs.

Depuis 2008, les prix des terres pour la production d'eau de vie ont fortement augmenté. Ceux des terres destinées aux vins d'indication géographique protégée et sans appellation restent plutôt stables et montrent moins de dispersion selon la région qu'au sein des appellations d'origine protégée.



Prix moyen des vignes (€/ha) par AOP/Région

AOP Champagne	1 123 100
AOP Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura	148 000
AOP Aquitaine	84 500
AOP Vallée du Rhône-Provence	40 000
Vigne pour eaux de vie	39 000
IGP et VSIG	12 000

Sources: INSEE, Agreste, IPPAP, SAFER

Un prix du raisin globalement en hausse

Une des caractéristiques importantes de la filière est la production de la majorité des raisins par ses vinificateurs. Concernant les prix du raisin, on observe plusieurs

Concernant les prix du raisin, on observe plusieurs tendances. En premier lieu, le prix du raisin affiche une hausse globale ces dernières années et particulièrement à compter de la campagne 2011/2012 (baisse des volumes produits). La hausse des prix des raisins en production d'indication géographique protégée est plus marquée et le prix des cépages blancs est en moyenne plus élevé que celui des cépages rouges et rosés, particulièrement pour le Chardonnay et le Sauvignon.

Le coût de vinification

Les coûts de production du raisin pèsent assez fortement, à hauteur de 40 % sur le coût de vinification pour les produits sous appellation d'origine.

Autre fait notable, les coûts de transformation du vin se situent généralement autour de 20 centimes d'euros par litre, ce qui équivaut à 10 % en moyenne du coût de production. Enfin, les autres coûts sont représentés par l'embouteillage, et les coûts de matière sèche.

² Valeur au prix de base à la production

³ Observatoire financier des entreprises agroalimentaires 2013 – Crédit Agricole

Le marché français reste le principal marché pour les vins français mais est en recul

Notre marché domestique est fondamental pour les vins français puisqu'il s'agit du 2ème plus grand marché dans le monde derrière les Etats-Unis.

Plus de 3,5 milliards de bouteilles y ont été consommées en 2018. Cette consommation française est en baisse depuis 30 ans. Elle est ainsi passée de 100 litres par habitant et par an en 1975 à 40 litres aujourd'hui.



La consommation d'alcool en France

En 2017, le vin représente 56 % de la consommation d'alcool pur en France, mais la consommation de vins a diminué de 24 % en 14 ans.

Durant la même période, la consommation de bière est restée constante, tandis que celle des spiritueux a légèrement diminué (-0,2 litre en équivalent alcool pur).

En France, le nombre de consommateurs « occasionnels »⁴ de vin est en augmentation, ils représentent désormais 51 % de la population contre 45 % en 2010. Les jeunes de 15 à 24 ans se déclarent majoritairement non consommateurs.

La tendance est également à une consommation de plus en plus orientée vers les vins haut de gamme et vers une consommation de vins rosés au détriment des vins rouges.

Ainsi, les achats de vins par les ménages français⁵ se composent pour plus de la moitié (53 %) de vins rouges, 30 % de vins rosés et 17 % de vins blancs.

Des circuits de distribution en pleine évolution

Si la grande distribution reste le principal circuit de distribution des vins français (81 % du volume des vins consommés à domicile est acheté en grande distribution), les dernières années voient se développer d'autres circuits de distribution tels que les magasins de proximité, le circuit du drive et le e-commerce.

Ce dernier est en pleine expansion : son chiffre d'affaires global pour la vente de vins a été estimé à 430 millions d'€ en 2014.

CIRCUITS D'ACHAT DES VINS TRANQUILLES CONSOMMÉS EN FRANCE

















SOURCE - IRI. KANTAR ÉTUDES CNI

Sur l'ensemble des vins tranquilles achetés en grande distribution⁶, près de 35 % des vins ont été achetés à moins de 2 € la bouteille et 10 % à plus de 5 € la bouteille.

Analyse par tranche de prix sur le marché français

Si l'on détaille par catégorie de vins, près de 60 % des vins de France sans indication géographique se sont vendus à moins de 1,49 € la bouteille et près de 80 % pour les vins européens sans indication géographiques.

52 % des achats de vins AOC ont été réalisés à moins de 4 € la bouteille et 13 % à plus de 6 € la bouteille.



Le Bag in Box[®], un format qui se développe

Plus d'un tiers des ventes de vins tranquilles en Grande Distribution est vendu désormais en BIB®. Ce format de vente est en progression constante depuis les 10 dernières années.

A noter que les bag in box présentent les vins de diverses origines (France, Espagne,...) de façon peu différenciée.

Un marché d'importation en hausse

Les importations en volumes ont augmenté de 23 % depuis les années 2000. En 2017, elles proviennent à 72 % d'Espagne, 11 % d'Italie et 5 % du Portugal.

L'origine Espagne domine surtout parmi les vins en vrac sans indication géographique sans mention de cépage (90 % des volumes espagnols), venant compenser le manque de disponibilité en vins d'entrée de gamme français.

En valeur, les importations baissent en 2014, après avoir augmenté jusqu'en 2013, en lien avec les volumes disponibles en Espagne et leur moindre valorisation, après 2012 et 2013 où la rareté des volumes disponibles avait renchéri le prix moyen.



Importations de vins en France en part de marché – Données 2018					
Type de vins	Volume	Valeur			
7.	78 %	35 %			
Vins tranquilles en vrac					
Vins tranquilles en bouteille	17 %	52 %			
Vins effervescents	4 %	10 %			
Moûts	2 %	2 %			
Sources : Douanes					

La France est le 1er exportateur de vins en valeur au monde

Dans un contexte de mondialisation croissante, les vins qui traversent les frontières ont été multipliés par 2 en 15 ans. La France est le 1^{er} pays exportateur de vins et d'eaux-de-vie de vin en valeur dans le monde. Ce sont, en 2018, 12.2 milliards d'euros de chiffre d'affaires loin devant l'Italie.

⁴ Source : Enquête quinquennale 2015 sur la consommation de vins en France, commanditée par FranceAgriMer. Un consommateur occasionnel consomme du vin au maximum deux fois par semaine.

⁵ Source : Panel de consommateurs représentatif des ménages français de vins à leur domicile – Kantar

⁶ Hyper et supermarchés, données 2017 source IRI





Avec 11,7 milliards d'€, les vins et spiritueux français sont les 2nd contributeurs à la balance commerciale, derrière l'aéronautique et devant les cosmétiques. Ils sont également les 1^{ers} contributeurs à la balance commerciale pour l'agroalimentaire.

Des marchés d'exportation marqués par un recul des volumes mais une meilleure valorisation

En volume, les exportations françaises diminuent depuis 2000. Ainsi, la France est passée d'une part de marché en volume de 25 % à 14 % du total des exportations mondiales en 2017.

Elles sont réparties sur plus de 200 destinations. Cependant, en volume, 5 pays totalisent 59 % des exportations en 2018. La part des exportations vers l'Europe diminue, elle reste tout juste majoritaire en volume (52 % en 2018). Les exportations vers les pays tiers sont tirées par les marchés des Etats-Unis (13 % des volumes exportés) et de la Chine (9 %) en progression sensible depuis 2000.

Exportations de vins français en part de marché – Données 2018						
Pays	Valeur	Volume				
Etats-Unis	18,7 %	13,3 %				
Royaume-Uni	12,5 %	11,9 %				
Allemagne	8,2 %	15,4 %				
Chine	6,2 %	9,3 %				
Belgique	6,1 %	9,2 %				
Japon	5,6 %	4,3 %				
Source : Douanes/FEVS						

A l'inverse, en dépit d'une légère baisse conjoncturelle en 2013-2014, les exportations en valeur ont, elles, connu une tendance constante à la hausse entre 2000 et 2018.

Cela reflète une montée en gamme des vins exportés ainsi qu'un effet prix lié à la succession de moindres récoltes depuis 2012.

Néanmoins, compte-tenu du développement du commerce international de vins, la part de marché en valeur de la France a reculé de 46 % à 30 % entre 2000 et 2017.



Exportations françaises – Données 2018					
	Valeur 2018	Evolution			
Catégories exportées	en milliards	2018 vs			
	d′€	2008			
Vins tranquilles	5,66	+32 %			
dont vins tranquilles AOP	4,44	+30 %			
dont vins tranquilles IGP	0,86	NC			
dont vins tranquilles SIG	0,36	NC			
Vins effervescents	3,23	+32 %			
Eauxde-vie	3,34	+81 %			
Source : Global Trade Atlas /Douanes					

Cette valorisation est cependant très contrastée selon les marchés. En effet, selon les marchés, les types de vins exportés se situent dans les gammes de prix « popular » tel qu'en Allemagne ou aux Pays-Bas, et plutôt « premium » ou « super premium » au Japon ou aux Etats-Unis.

En valeur, trois pays totalisent près de 40 % des exportations en 2018.



Les Etats-Unis représentent 18,7 % du chiffre d'affaires export en croissance de 712 millions d'€ par rapport à l'année 2000. Il est suivi de près par le Royaume-Uni avec 12,5 % de part de marché valeur, en hausse de 132 millions d'€ sur la même période. En troisième position, se trouve l'Allemagne avec 8,2 % de part de marché valeur

et qui affiche une hausse de 5 millions d'€ sur les deux dernières décennies.

Par catégorie, les segments les plus dynamiques à l'export ces dernières années sont les vins effervescents, en particulier le Champagne. A l'inverse, les vins à appellation d'origine protégée sont plutôt sur une tendance baissière. Les vins à indication géographique protégée et sans indication géographique voient leurs volumes exportés se stabiliser.

Un Plan de filière ambitieux

Début 2018, la filière s'est dotée d'un Plan dont l'un des volets est tourné vers la création de valeur dans tous les maillons de la chaine.

La connaissance approfondie et actualisée des marchés est un outil majeur pour toujours mieux adapter notre offre de produits et notre communication dans l'objectif d'affiner notre positionnement des vins face à la demande.

Face aux défis lancés par une concurrence de plus en plus exacerbée des autres pays producteurs sur le marché mondial du vin, l'ouverture des marchés est un facteur clé pour permettre à la filière de se maintenir à l'export et de se positionner au mieux sur les marchés porteurs. Il s'agit d'un débouché important pour les vins français, particulièrement en termes de valeur, d'autant que la consommation de notre marché intérieur est en recul.

Enfin, l'image de la France est un vecteur important de la valorisation de nos produits. La filière conduit, dans le cadre du Plan, une réflexion afin de mieux capitaliser sur cette valeur partagée.

Contact : cniv@cniv.asso.fr

